



SIRMOTOM

Réf. AZ/DV – n°2024/08-30

Montereau, le 22 août 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion du "CONSEIL SYNDICAL" aura lieu le :

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 A 19 HEURES
22 rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau

L'ordre du jour sera le suivant :

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 20 septembre 2024 ;
- Installation de nouveaux représentants pour la Communauté de Communes Pays de Montereau ;
- Remerciements ;
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 21 juin 2024 ;
- Information au conseil syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Désignation d'un nouveau représentant du SIRMOTOM pour siéger au SYTRADEM ;

COMMANDE PUBLIQUE

- Autorisation donnée au Président à signer la convention d'objectifs et de partenariat pour la mise en œuvre de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi dans les marchés publics et concessions avec l'Association Initiatives77 ;

FONCTION PUBLIQUE-PERSONNEL

- Autorisation donnée au Président à prendre une délibération portant création d'un poste d'attaché principal à temps complet ;
- Autorisation donnée au Président à prendre une délibération portant création d'un emploi permanent au service communication à temps complet ;
- Autorisation donnée au Président à prendre une délibération portant adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne ;



➤ Affaires et questions diverses.

Comptant vivement sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Ancien Ministre
Yves JEGO

